

ENVIRONNEMENT MAGAZINE

Hors-série - Octobre 2025



Pollutec

Les nouveautés à la loupe

ÉCO-ENTREPRISES

FLORENCE JASMIN

« LA FORCE DU PEXE RÉSIDE AVANT TOUT DANS SON RÉSEAU »

En un peu plus de vingt ans d'existence, le PEXE est devenu un véritable cœur de réseau des filières environnement, énergie et économie circulaire françaises. Exposant historique et incontournable de Pollutec, la petite structure associative représente un vaste ensemble de près de 6 000 éco-entreprises françaises, pour qui elle mène de front de nombreuses actions concrètes : accompagnement, mise en relation, ou encore production de données et d'études... Déléguée générale du PEXE, Florence Jasmin revient en détails sur les missions de l'association qu'elle dirige depuis 2012, et nous donne aussi, au travers d'une série d'indicateurs clés, le pouls de cet écosystème.

Propos recueillis par Benoît Crépin



Florence Jasmin
Déléguée générale
du PEXE depuis 2012

Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous brièvement nous rappeler ce qu'est le PEXE ?

Le PEXE est le chef de file des éco-entreprises de France. Concrètement, notre association fédère des réseaux - clusters, syndicats professionnels, pôles de compétitivité... - qui ont eux-mêmes pour membres des éco-entreprises. Cette fédération d'acteurs représente ainsi une quarantaine de réseaux, et un écosystème de près de 6 000 entreprises, principalement startups, PME et ETI.

Quelles sont les origines de la création de cette structure que vous dirigez depuis 2012 ?

Le PEXE est issu du Plan Export des Eco-Entreprises, lancé en 2002, aux côtés

de l'ADEME et d'Ubifrance [aujourd'hui Business France, n.d.l.r.], par des PME désireuses de travailler ensemble à l'export. La création de l'association en tant que telle remonte à 2008. Nous avons alors conservé l'acronyme PEXE, en en modifiant la signification : « *Partenariat pour l'excellence des éco-entreprises* ».

Quelles sont vos principales missions ?

La force du PEXE réside avant tout dans son réseau, et dans sa capacité à mettre en relation des acteurs de tous les secteurs clés de l'environnement et de l'économie circulaire ; et ce, dans tous les territoires, tant à l'échelle régionale que nationale. Ce croisement thématiques-territoires permet à ces acteurs de partager des

Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous brièvement nous rappeler ce qu'est le PEXE ?

Le PEXE est le chef de file des éco-entreprises de France. Concrètement, notre association fédère des réseaux – clusters, syndicats professionnels, pôles de compétitivité... – qui ont eux-mêmes pour membres des éco-entreprises. Cette fédération d'acteurs représente ainsi une quarantaine de réseaux, et un écosystème de près de 6 000 entreprises, principalement startups, PME et ETI.

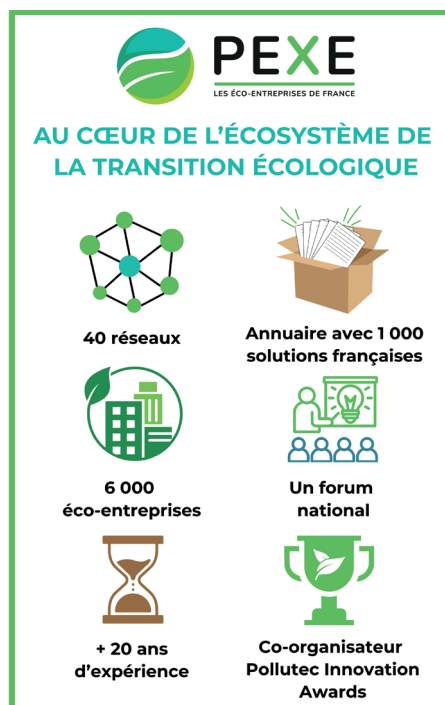
Quelles sont les origines de la création de cette structure que vous dirigez depuis 2012 ?

Le PEXE est issu du Plan Export des Eco-Entreprises, lancé en 2002, aux côtés de l'ADEME et d'Ubifrance [aujourd'hui Business France, n.d.l.r.], par des PME désireuses de travailler ensemble à l'export. La création de l'association en tant que telle remonte à 2008. Nous avons alors conservé l'acronyme PEXE, en en modifiant la signification : « *Partenariat pour l'excellence des éco-entreprises* ».

Quelles sont vos principales missions ?

La force du PEXE réside avant tout dans son réseau, et dans sa capacité à mettre en relation des acteurs de tous les secteurs clés de l'environnement et de l'économie circulaire ; et ce, dans tous les territoires, tant à l'échelle régionale que nationale. Ce croisement thématiques-territoires permet à ces acteurs de partager des initiatives, de développer des synergies, mais aussi d'accroître leur visibilité.

Notre rôle consiste aussi à mettre en place des actions concrètes – autour de l'innovation, du financement, du développement international ou encore de l'emploi – au service de ces éco-entreprises, dans l'objectif, in fine, de permettre à ces entreprises de croître. Le PEXE joue aussi un rôle de « détecteur de tendances », au travers, notamment, du Forum national des éco-entreprises¹ que nous organisons chaque année au sein du ministère de l'Économie – et dont Pollutec est d'ailleurs partenaire – mais aussi de notre Observatoire des éco-entreprises de France, que nous publions



depuis 2023. Cet observatoire est issu des informations que nous fournissons les presque 1 000 entreprises implantées en France référencées sur l'Annuaire national des éco-entreprises que nous avons mis en place avec le soutien de Bpifrance, ainsi que de l'ADEME, un partenaire clé qui nous soutient dans un grand nombre d'actions.

Quelles sont justement les principaux enseignements de la dernière édition en date de cet « Observatoire des éco-entreprises de France », dévoilée en avril dernier ?

Au moment de la présentation de cette édition 2025, en avril dernier, le niveau d'optimisme de la filière restait très élevé – puisque noté 4,5/5 – et stable depuis 2023. Au vu de la conjoncture actuelle, la donne risque toutefois de changer... On sent que l'heure n'est plus vraiment à la sérénité, et que les entreprises se recentrent sur un certain nombre de priorités. Quoi qu'il en soit, de nombreux autres chiffres sont à noter. En ce qui concerne leurs besoins, la priorité numéro 1 de ces entreprises – qui comptent en moyenne 24 collaborateurs – est le développement business,

avec 70 % d'entre elles exprimant un besoin d'accès au marché et aux clients. 52 % indiquent par ailleurs chercher des financements – nous proposons dans ce domaine un Annuaire des investisseurs de la transition écologique et énergétique, référençant près de 150 fonds. 33 % des entreprises expriment des besoins en matière d'aide à l'innovation. Un quart d'entre elles souhaitent se développer à l'échelle internationale, et particulièrement en Europe. Autre point crucial : les entreprises de nos réseaux sont 68 % à vouloir recruter, mais 46 % ont déclaré avoir des difficultés à le faire. Sur le plan écologique, paradoxalement, les éco-entreprises ne sont pas encore les plus au fait en matière d'analyse de cycle de vie et de bilan carbone. Seules 20 % ont en effet mené une ACV, et 29 % un bilan carbone. Enfin, en matière d'égalité des genres, la part de femmes dans les éco-entreprises n'est que de 30 %, et même de seulement 14 % en ce qui concerne les postes de direction d'entreprises comptant une seule personne à leur tête².

Vous serez, comme chaque année, co-organisateur des Pollutec Innovations Awards. Quelle importance cette initiative revêt-elle à vos yeux ?

Mettre en lumière l'innovation est primordial ! Il s'agit vraiment d'un moment fort pour nous. Le PEXE participe au processus de sélection des douze finalistes, au travers d'un comité d'experts pluridisciplinaire issus de nos réseaux. Un jury en cours de constitution se chargera ensuite de désigner les trois lauréats, dont les noms seront annoncés lors de la cérémonie du 9 octobre.

Cela illustre, plus largement, les liens que nous entretenons depuis de nombreuses années avec Pollutec ; un salon incontournable pour nous, tant les réseaux que nous fédérons y ont une présence historiquement forte.

1 : Prochaine édition le 2 avril 2026.

2 : 32 % pour celles qui comptent plusieurs dirigeants.